

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Août 1862.							
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6 [»] —	expéd. franco par la poste » 7 [»] —	Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.	Baromètre en millim. réduit à 0.	Midi.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIM. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3 [»] 50	par la poste, franco » 4 [»] —	Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.	» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.								
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Une remise est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier.		12	13	14	15	Bise très-faible.	Clair.	20,5	
		Tout envoi doit être affranchi.		14	17	13	26,8	Calme.	Id.	20,5	
				15	19,5	15,7	24,5	Id.	Couv., ton., pl.	21	

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du jeudi 14 août 1862.

NOMINATIONS.

1. Dans sa séance du 5 août courant, le Conseil d'Etat a nommé :

1^o Le citoyen François Pernet, aux fonctions de conseiller de préfecture, préposé militaire et préposé à la Police des étrangers, à Saint-Aubin, en remplacement du citoyen Jean-Jaques Braillard, démissionnaire ;

2^o Le citoyen Louis Perrenoud, D^r, au grade de médecin-adjoint de bataillon.

AVIS DIVERS.

2. Pour compléter l'élection des justices de paix, le Conseil d'Etat convoque les électeurs des collèges d'Auvergnier, de Boudry et de Travers, pour le 17 août courant, aux fins de nommer un assesseur de paix dans chacune de ces circonscriptions.

3. Par arrêté du 8 août courant, le Conseil d'Etat convoque la paroisse de la Côte-aux-Fées pour le dimanche 17 août 1862, aux fins d'élire un pasteur en remplacement du citoyen François-Jules Siliman, démissionnaire.

4. Sur la demande de la paroisse de la Brévine et entendu la direction des Cultes, le Conseil d'Etat prolonge jusqu'à nouvel ordre le concours ouvert pour la repourvue du poste de pasteur de la susdite paroisse.

5. Le comité d'impôt de la Sagne ayant donné sa démission, le Conseil d'Etat dans sa séance de ce jour, et sur le rapport de la direction des finances, a chargé le citoyen Louis Colomb, préfet du district de la Chaux-de-Fonds, de pourvoir à la confection et à l'expédition des mandats d'impôt de l'arrondissement de la Sagne, pour l'année courante.

FAILLITES.

6. Le tribunal civil du district de Neuchâtel ayant par sentence en date du 11 août 1862, prononcé la mise en faillite du citoyen François-Alexandre Prince, âgé de 52 ans, de Neuchâtel et Saint-Blaise, maître charpentier, domicilié au Plan (Neuchâtel), fils de François-Samuel-Prince, et de feue Suzanne née Korman, les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe du tribunal civil du district de Neuchâtel, dès le vendredi 15 août 1862, jusqu'au lundi 15 septembre suivant, jour où elles seront closes et bouclées à cinq heures du soir.

Tous les créanciers de cette masse seront en outre péremptoirement assignés à se présenter devant le tribunal qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 20 septembre 1862, dès les 8 heures du matin, pour suivre aux errements de ce décret; le tout sous peine de forclusion.

7. Les créanciers du citoyen Isaac-Henri Monnier, de Dombresson, sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle de justice à Fontaines, lundi 18 août courant à 4 heures du soir, pour entendre une communication du juge de la faillite du dit Monnier, porter présence à la reddition des comptes du syndicat et cas échéant procéder à la nomination d'un nouveau syndic.

8. Les créanciers inscrits au passif de la

masse en faillite des citoyens L'Eplattenier et Comp., brasseurs, aux Geneveys-sur-Coffrane, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le juge de la faillite, qui siégera à Fontaines, dans la salle de justice, le lundi 18 août prochain à deux heures du soir.

Les assignés qui ont souscrit à un projet d'arrangement entre les faillis L'Eplattenier et Comp., et les créanciers de ceux-ci, peuvent se dispenser de paraître.

9. Les créanciers inscrits au passif de la masse du citoyen Frédéric-Auguste Perrenoud, et de son épouse Eugénie née Robert, fabricants d'horlogerie aux Ponts, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le juge de la faillite, qui siégera à l'hôtel de ville du Locle, le vendredi 29 août 1862, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux errements de ce décret.

10. Les créanciers inscrits au passif des masses en liquidation ci-après indiquées, sont péremptoirement assignés à se rencontrer à l'hôtel de ville du Locle, à la salle des audiences de la justice de paix, le mardi 26 août 1862, pour assister à la reddition des comptes des dites masses et, cas échéant, toucher les dividendes qui pourraient leur revenir, savoir :

1^o Pour la masse du défunt Jules-Frédéric Dubois, boucher, à neuf heures du matin.

2^o Pour la masse de défunte Eugénie-Henriette Frossard, femme de Ariste Brandt, à neuf heures et demie du matin.

3^o Pour la masse de défunte Eugénie née Berger, femme de Emile-Henri Jacot-Descombes, à dix heures du matin.

4^o Pour la masse de défunte Sophie née Hirschy, veuve d'Auguste Pétremand, à dix heures et demie du matin.

5^o Pour la masse de défunt Théodore Ulrich, à onze heures du matin.

6^o Pour la masse en faillite de Fritz Calame allié Berthoud, à une heure et demie du soir.

7^o Pour la masse en faillite de Jules Frölich, à deux heures et demie du soir.

8^o Pour la masse en faillite de Wilhelm Fankhauser, à trois heures du soir.

TUTELLES ET CURATELLES.

11. La justice de paix du Cercle de Môtiers dans séance du 25 juillet 1862, a nommé pour curateur à madame Uranie née Lequin, femme séparée de biens du citoyen Martin Hauenstein, poëlier à Couvet, le citoyen Frédéric Dubois, cultivateur et cabaretier au dit Couvet, lequel porte sa nomination à la connaissance du public pour sa direction, invitant ceux qui auraient des réclamations à faire à sa pupille, à s'approcher de lui curateur pendant le mois courant; et annonçant qu'il désavouera formellement tout ce qui serait traité sans sa participation.

IMMEUBLES A VENDRE

LA COMMUNE DE GORGIER

expose en vente un bâtiment neuf, renfermant deux moulins avec les accessoires et qui sont mus par un cours d'eau qui ne tarit jamais. Ce bâtiment est entouré d'un verger garni d'arbres fruitiers et d'un terrain servant de plantation, le tout de la contenance d'un arpent. Cet immeuble, agréablement situé à quelques minu-

tes de la gare de Gorgier, est susceptible, quoique déjà d'un grand rapport, de recevoir de nouvelles améliorations, et l'acquéreur pourrait entrer en jouissance au 11 novembre prochain.

La vente aura lieu dans la maison de Commune, à Gorgier, le lundi 1^{er} septembre prochain, dès 7 heures du soir. Les amateurs peuvent, dès-maintenant, prendre connaissance des conditions de vente, au bureau de Fréd. Rognon, notaire, à Chez-le-Bart.

S'il ne se présente pas d'amateur pour acheter cet immeuble, il sera loué au plus offrant aux conditions qui seront lues tôt après l'essai de vente du 1^{er} septembre.

Chez-le-Bart, 12 août 1862.

F. ROGNON, notaire.

15. A vendre, à Lausanne, à proximité de la ville, dans une agréable position, une maison en bon état, composée de 11 chambres, 2 cuisines, avec caves, bûcher et jardin devant la maison. S'adr. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs, à Neuchâtel, qui indiquera.

Propriété à vendre à Colombier.

Le 5 septembre prochain, à 4 heures du soir, en l'étude de M. Clerc, notaire à Colombier, il sera procédé, par voie d'enchères, à la vente d'une jolie propriété, agréablement située au centre du village de Colombier, consistant en :

1^o Une maison d'habitation dans un bon état d'entretien, ayant vue sur le lac et les Alpes, composée de 9 chambres, cuisine, caves, galetas, buanderie, avec un jardin attenant.

2^o Une maison, voisine de la précédente, renfermant grange, écurie, et deux chambres. S'adresser pour voir la propriété et connaître les conditions à M. Claudon, à Colombier.

15. A vendre ou à louer, meublée ou non, une maison d'habitation, entre cour et jardin, à proximité de la gare et du lac, à Concise, au canton de Vaud. S'adr. à l'Evole, n° 17, à Neuchâtel, entrée à plain-pied sur la grande route.

Hôtel à vendre à Colombier.

L'hôtel du Guillaume Tell, à Colombier, sera vendu par voie de minute le lundi 1^{er} septembre 1862, à 4 heures du soir. L'entrée en jouissance datera de St-Martin 11 novembre 1862, ou plus tôt au gré des amateurs. L'enchère aura lieu dans l'hôtel même, très-avantageusement situé au centre du village, sur la route cantonale et près d'une fontaine publique. S'adr. au propriétaire, M. Henri Marchand-Chaillet, à Colombier.

Maison à Corcelles.

Le lundi 25 août 1862, dès 4 heures du soir, il sera procédé à la vente par voie de minute, dans l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à Corcelles, d'une maison d'habitation avec jardin et vigne attenant, à Corcelles, dans une belle exposition à proximité de la gare du Jura et à peu de distance de celle du Franco-Suisse. Elle jouit d'une belle vue sur le lac et les Alpes et possède un puits d'eau de source. L'immeuble sera adjugé sur la mise à prix de fr. 22,000.

S'adresser à M. David-Louis Renand, à Corcelles, chargé de faire voir la propriété aux amateurs.

A VENDRE.

Librairie Samuel Delachaux,

rue l'Hôpital, à Neuchâtel,

En vente : tous les livres de classe pour la rentrée, à des prix *avantageux*, dont quelques-uns de rencontre.

ATLAS DE SYDOW

édition de Neuchâtel, relié, fr. 1[»]50.
Papiers, fournitures de bureau.

Librairie J.-R. Leuthold,

sous l'hôtel du FAUCON, à NEUCHÂTEL.

Publication à bon marché :

Le VII^e vol. **Les Misérables**, par Victor Hugo, sera mis en vente lundi : prix fr. 2.
L'âme et l'Argent, par J. Goutheil, trad. pour la première fois, 1 vol. fr. 1.

A vendre, chez D.-S. Hanhardt, aux Poudrières, route de Pesieux, des stores imperméables de nouvelle invention, de toute beauté et différents dessins. Prix fr. 8 à 22 tout posés. — Le même offre toujours des cartes géographiques de toute espèce, à prix réduits, et se charge du collage sur toile et du vernissage. Pour les stores, on peut également adresser les demandes à M. Giesecke, gainier, rue du Coq-d'Inde.

Librairie

de Charles Leidecker, à Neuchâtel,

En vente

Etudes élémentaires et progressives de la Parole de Dieu, par L. Burnier, Ancien et Nouveau Testament; nouvelle édition revue et augmentée, avec cartes; 4 v. in-8° fr. 15.

Dictionnaire des parallèles, concordances, et analogies bibliques, par C.-H. Lambert; 1 v. in-18, fr. 5.

Paraboles de Jésus-Christ, par Napoléon Roussel.

Peintures et poésies évangéliques.
Souvenirs de la comète de 1858, par M. Eug. Jeanjaquet; nouvelle édition avec planches, fr. 1[»]25.

22. Le public est informé que, pendant la fête de gymnastique de Neuchâtel, du 25 au 27, on pourra avoir de beaux et magnifiques raisins du Midi et du Valais, par petite et grande quantité; les personnes qui en désirent sont priées de faire leurs commandes d'avance, afin d'être bien servies. S'adr. rue des Moulins, n° 16, troisième étage.

23 On offre à vendre un joli char à 2 bancs, bien établi sur pincettes, avec flèche-limonière. S'adresser à M. Henri Reynier, à Neuchâtel.

24. A vendre, un **Læger ovale neuf**, de la contenance de 1150 pots, une cuve en chêne de 40 gerles et trois palanches bois de hêtre. S'adresser à F. Rognon, notaire à Chez-le-Bart.

25. A vendre, un collier de pressoir en bois, avec accessoires. S'adresser à L. C. Péter-Clerc, à Corcelles.

26. A vendre un char à bras, chez Henri Philippin, charron au Terreaux.

Librairie de Ch. Leidecker, à NEUCHÂTEL.

Ouvrages pour la rentrée des classes.

Langue française.

Grammaire élémentaire, lexicologique ou lexicologie, 1^{re} et 2^{me} année, par P. Larousse; 16^{me} édition.

Grammaire normale des Examens, par MM. Lévi Alvarès et Rivail; 3^{me} édition.

Livre de lecture à l'usage des écoles: 3 parties.

Noël et de Laplace, Leçons françaises de littérature et de morale; 29^{me} édition.

Théâtre classique, Corneille, Racine, Molière, cart.

Chefs-d'œuvre de la scène française.

Fables de la Fontaine, nouvelle édition avec notes et gravures.

Fables de Florian, avec notes.

Œuvres poétiques de Boileau, édition classique précédée d'une notice littéraire par Estienne.

Aventures de Télémaque, avec notes et gravures.

Histoire.

Vuillet, histoire ancienne, grecque et romaine; 2 vol.

Duperrex, histoire du moyen âge, 1 vol.
» histoire moderne; 1 vol.

Zschöke, histoire de la nation Suisse; 1 vol.

Duruy, abrégé de l'histoire du moyen-âge, avec cartes et gravures.

Dielitz, éléments d'histoire ancienne et du moyen-âge.

Sciences.

Legendre, éléments de géométrie, avec additions Blanchet; nouv. édition.

Sonnet, premiers éléments d'algèbre; 3^{me} édition.

Lalande, table de logarithmes pour les nombres et les sinus.

Géographie.

Guinand, Esquisse de la Terre; 10^{me} édition.
» petite esquisse de la terre; 5^{me} édition.

Ayer, géographie statistique; 1 vol.

De Rougemont, géographie topique, 3^{me} cours.

Id., géographie politique, 2^{me} c^{rs}.

Id., Les Peuples et les Etats.

Langue allemande.

Georg, grammaire.

Ahn, nouvelle méthode facile pour apprendre l'allemand, 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} cours.

Favre, premières leçons de langue allemande.

Götzinger, Deutsches Lesebuch.

Langue latine.

Premiers principes de la grammaire latine par Burnouf.

Prosodie latine ou méthode pour apprendre les principes de la quantité et de la versification.

Morceaux choisis de **Virgile** et d'**Horace**, avec sommaire et notes en français.

Virgillii Maronis Opera.

C. Crispi Salustii Opera.

Cornelii Nepotis.

Phædri, fabulæ.

Selectæ, E. Profanis Scriptoribus historiae.

Epitome historiae sacræ auctore Lhomond.

Cæsaribus, Commentarii de Bello gallico; édition accompagnée de notes.

Horatii Flacci Opera.

Ciceronis Opera.

Dictionnaire français-latin, par Quicherat, relié.

Dictionnaire latin-français, par Quicherat et Daveluy; rel.

Dictionnaire français-latin de Noël; nouvelle édition revue et augmentée; rel.

Dictionnaire latin-français de Noël; rel.

Gradus ad Parnassum, dictionnaire poétique latin-français; nouvelle édition de Noël.

Langue grecque.

Éléments de la langue grecque, par Schnatter.
» de la syntaxe grecque, »

Le verbe et les particules du dialecte antique, par Schnatter.

Homère, Iliade, 1^{re} partie.

» Odyssée.

Xénophon, Anabasis.

» Ciropédie.

Lysias, discours contre Eratosthène.

Sophocle, Philoctète.

Isocrate (Panégirique).

Jacobs, chrestomathie grecque.

Alexandre, dictionnaire grec-français; relié.

Alexandre, Planche et Defaucompret, dictionnaire français-grec.

Guirlandes.

On peut se procurer, à l'occasion de la fête de gymnastique, des guirlandes chez Ch. Faillou-baz, jardinier fleuriste, à Vieux-Châtel.

30. Au magasin sous l'ancien hôtel de la Balance, un solde **poils de chèvre** et autres articles d'été, qu'on cédera à bas prix, pour les liquider entièrement.

Grande **liquidation** chez Mlle Favarger sous le Cercle national, pour cause de départ. Broderies blanches, tapisserie, pantoufles, coussins, bas anglais, coton, gants et autres articles de mercerie.

Il a paru chez

Samuel Delachaux, libraire-éditeur

à NEUCHÂTEL:

Melchisédec ou les trois périodes de l'humanité. Étude biblique et historique par Fréd. de Rougemont. in-12, prix fr. 1.

A la même librairie, tous les livres et manuels d'école. Collection complète des ouvrages **classiques latins et grecs**, en usage pour cette année, dont plusieurs à des prix très-avantageux.

Pâtisserie, Confiserie,

rue des Terreaux, maison
L. MOREL.

M^{me} Georgine Savoie-Perrin, a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'ensuite de son changement de domicile et des améliorations sensibles que présente son nouveau magasin, rue des Terreaux, maison de M. Lucien Morel, elle se trouve, mieux que jamais, en mesure de satisfaire à toute commande en pâtisserie et en confiserie; pâtés, vole-au-vent, desserts, sirops, etc.

Magasin rue de l'Orangerie,

maison Reuter, à Neuchâtel.

A. Patureau rappelle aux personnes qui voudraient bien le favoriser de leurs visites et de leurs commandes, qu'elles trouveront dans ses magasins un assortiment complet de:

Porcelaine blanche et dorée, cristaux, verrerie de Bohême, thés et sucriers en métal anglais, services de table en Ruolz, et tous accessoires.

Lampes modérateur, choix de plateaux. Corbeilles et bouilloires. Bijouterie, articles de Paris, nécessaires de voyages, sacs pour dames.

Parfumerie, brosses, peignes, cannes, pipes en tous genres, tabatières, porte-monnaie.

Articles en ivoire et bois de l'Oberland. Jonets d'enfants, etc., etc.

Il espère que la modération de ses prix et le choix varié des objets qu'il a en vente, les décideront à lui accorder leur préférence.

37. A vendre, à bas prix, faute de place, un **char-à-banc** recouvert, élégant, presque neuf, avec siège pour le cocher. S'adr. franco, à Alfred Indermuhle à la fabrique de Boudry.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LOUIS BELLER

FABRICANT DE COLS, A NEUCHÂTEL

A l'honneur d'annoncer au public et particulièrement à ses anciennes pratiques, qu'il a transféré son magasin **sur la place du Marché, maison de M. de Montmolin, n° 8**, et qu'il sera toujours pourvu d'articles concernant sa fabrication, comme cols anciennes formes et hautes nouveautés, cols anglais et américains à boutons, rubans et schlipps, écharpes d'après la nouvelle ordonnance fédérale, pour officiers et soldats; il confectionne, comme du passé, sur commandes et sur modèles.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE.

Prix courants des **DRAPEAUX** confectionnés chez
J. KUCLÉ-BOUVIER.

Un drapeau aux couleurs fédérales, cantonales et de la ville, avec hampe et lance en cuire estampé; grandeur 2 pieds 2 pouces, sur 2 pieds 6 pouces, fr. 5»—
un idem de 5 » 4 » sur 4 » » 5»50
» 4 pieds sur 4 pieds, » 6»—
» 4 pieds 2 pouces sur 4 pieds 2 pouces, » 6»50
» 7 pieds sur 7 pieds, » 11»—
» 10 pieds 8 pouces sur 12 pieds, » 22»—
Flammes vénitienes, de francs 5 à 5.

VARIÉTÉS.

La Sangsue, hygromètre et baromètre.

Il est un grand nombre d'êtres, soit dans le règne animal soit dans le règne végétal, qui sont sujets à ressentir à l'avance les perturbations atmosphériques; il suffit donc de faire une série d'observations des phénomènes que ces êtres présentent pour tirer des pronostics certains sur la pluie ou le beau temps, le froid ou le chaud.

Certes, actuellement, un baromètre ou un hygromètre véritables ne sont pas d'un prix assez élevé pour qu'on cherche à les remplacer d'une manière absolue par ces instruments improvisés que chaque jour, pour ainsi dire, la simple observation de la nature nous fait connaître; néanmoins il y a quelque agrément, nous dirons même une certaine utilité à suivre les divers phases de phénomènes par lesquels passe un individu du règne animal ou végétal à l'approche d'un changement de temps.

Parmi ces curieux et singuliers instruments naturels nous citerons la sangsue (*Hirudo medicinalis*), comme donnant les résultats les plus positifs.

Voici les simples précautions à prendre pour bien observer:

Procurez-vous un bocal en verre blanc, dont la contenance n'excède pas 600 grammes d'eau, et plutôt large qu'étroit et élevé; on le remplit aux trois quarts d'eau et on y dépose la sang-

sue. On couvre l'orifice du bocal avec un morceau de toile, dont le tissu ne soit pas trop serré; en été on change l'eau une fois par semaine, mais si la chaleur était trop considérable, mieux vaudrait la changer deux fois; dans les autres saisons il suffit de la changer tous les quinze ou vingt jours.

Alors, en suivant les diverses variations d'état éprouvées par la sangsue, vous arriverez aux conclusions suivantes:

1° La sangsue reste au fond du bocal, roulée sur elle-même et sans mouvements, si le temps est serein et beau et par suite la pression barométrique élevée;

2° Si dans la journée il doit pleuvoir, ce qui correspond, en général, à une diminution de la pression de l'air, la sangsue monte à la surface de l'eau et y reste jusqu'au beau temps;

3° S'il doit régner un grand vent, la sangsue parcourt sa liquide demeure avec une vitesse extrême, et ne cesse de se mouvoir que lorsque le vent commence à souffler;

4° La sangsue reste, pour ainsi dire, hors de l'eau et éprouve pendant plusieurs jours des convulsions et agitations violentes s'il doit survenir quelque forte tempête;

5° Par les temps de neige et de pluie continue, la sangsue se fixe près de l'orifice du bocal;

6° Par la gelée, elle reste constamment au fond du bocal, et roulée sur elle-même.

Nous conseillons aux personnes qui désirent se rendre compte de l'exactitude de nos observations sur ces différents phénomènes météorologiques liés à l'état de la sangsue, d'éviter de recouvrir le bocal avec toute autre chose

qu'un morceau de toile claire et propre, et surtout de ne pas exposer le bocal près de produits chimiques ou pharmaceutiques dont les vapeurs auraient une influence inévitable, funeste et variée, selon leur nature, sur la constitution irritable de la sangsue.

(Science pour tous).

Agriculture. — La vache comme bête de trait.

Voici ce que dit sur ce sujet M. Claude-Joseph Loizeau, de Buvilly, dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts de Poligny*:

« Ce n'est pas seulement pour la reproduction et les avantages déjà très-considérables de son lait que la vache doit être regardée comme un puissant auxiliaire en agriculture, c'est encore sous le rapport des services qu'elle peut rendre comme bête de trait. Si on habitue les vaches à un travail modéré, leur race n'en sera que plus belle, les génisses plus vigoureuses, et elles n'en seront pas moins bonnes laitières.

C'est ainsi que j'ai formé une charrue de quatre vaches, qui fonctionne dans toutes les conditions désirables de régularité et de rapidité.

« Quant à la voiture, on peut leur mettre la même charge qu'à quelque bœuf que ce soit de leur taille. De plus ces vaches me rapportent 1000 francs par an, tant en veaux qu'en beurre, fromage et travail, tandis que les bœufs, en certaine saison, ne gagnent pas leur nourriture, surtout lorsqu'il y a disette de fourrage.

« J'ai donc la conviction et la preuve acquise par l'expérience, que l'on a trop négligé jusqu'ici de dresser les vaches au travail, ou que si l'on s'en est servi, c'est comme par accident et sans les y avoir préparées: de là le peu de résultat que l'on a obtenu; et de là aussi le préjudice qu'on a cru leur causer, pour n'avoir pas été habituées jeunes au travail.

« Il est non-seulement très-avantageux, mais nécessaire au cultivateur d'exercer, même avant l'âge de deux ans, tout son bétail, et de le tenir constamment en haleine, afin que dans le cas où l'un de ses bœufs deviendrait malade (ce qui arrive souvent dans les plus pressants ouvrages), il puisse immédiatement les remplacer: et c'est encore ici que les vaches bien formées au travail sont une précieuse ressource.

« Enfin, je conseille à tous ceux qui, par économie de fourrage, ne conservent pas leur bœuf toute l'année, de se tenir toujours attelés de deux vaches bien exercées, dont ils tireront bons services et bon profit.»

A cette note le *Sud-Est* ajoute ce qui suit:

« A Grenoble; nous avons vu pendant de longues années, remontant à quarante ans, une vache, joliment attelée à un chariot, faisant pour une dame un service très-fréquent de la campagne à la ville pour tous les besoins de la maison, en continuant de vèler, de donner du lait et d'accomplir les labours que réclamait le rural. Il n'est pas possible qu'un animal soit plus utile.»

38. A la fin du mois, M. Adolphe de Pury mettra en perce un laigre blanc et un dit rouge 1861, premier choix; les personnes qui en pourraient désirer par brande ou pour mettre en bouteille à la pièce, sont priées de s'adresser à lui-même, ou au magasin Gacon-Lantz. Chez le même, plusieurs cents bouteilles blanc 1858 et blanc et rouge 1859.

39. MM. JAQUET et C^e, viennent de recevoir un nouvel envoi de CIMENT frais de Porte de France, garanti véritable, en petits et gros barils, à fr. 8⁵⁰ les 100 kilos.

De bons vins rouges et blancs de France, garantis purs, à prix avantageux. Ils achètent des tonneaux vides avinés, de toutes grandeurs.

40. A vendre un char-à-banc (dit char de côté), à glaces, soigné, avec flèche et limonière. S'adr. à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

41. Samuel Loup, maître ferblantier, rappelle à l'honorable public et particulièrement à sa nombreuse clientèle, que son magasin de poterie, rue du Seyon, est toujours bien assorti en verrerie, porcelaine opaque, fayence et terre commune, terre à cuire, etc.

Son atelier de ferblanterie se trouve Grand-rue, n^o 9; il se charge toujours de tous les ouvrages relatifs à son état, qu'il exécutera sans cesse à l'entière satisfaction de ses clients.

42. A vendre, un phaéton neuf, à un cheval, léger, à 4 ou au besoin à 6 places, à un prix raisonnable. S'adr. à messieurs Grettillat, maréchal, ou Stucky, peintre, à Neuchâtel.

En traduction

pour paraître sous peu chez

S^t Delachaux, libraire-édit.,
rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Renneth, or the Rear-Guard of the Grand Army, par l'auteur de l'Heritier de Redclyffe, un vol.

Il sortira dans quelques jours de presse, chez le même éditeur:

Les sœurs jumelles, trad. de l'allemand de Caroline Spæth, par le traducteur de Histoire d'une Bible racontée par elle-même, Petite May, etc., un vol.

Magasin Suchard.

Sont attendus sous peu:

Véritables **biscuits de Rheims**, en qualités et prix variés. Tous les mardi, jeudi et samedi des **glaces**.

WODEY-SUCHARD.

45. A vendre un petit char d'enfant et une berce en noyer. S'adr. à Humbert, menuisier, près le Temple-neuf.

A vendre, un gros chien de garde bien dressé, âgé de 15 mois. S'adresser au buffet de la gare.

Au magasin de H.-E. Henriod,
relieur-libraire, place du Port, n^o 4.

ATLAS DE SYDOW

relié, édition de Neuchâtel, à fr. 2.

Librairie E. Klingebell,

rue du Seyon.

Souvenirs de la comète de 1858, par Eugène Jeanjaquet. Nouvelle édition, avec planches, fr. 1⁵⁰

Les martyrs de la libre pensée, par Jules Barni, fr. 5

Die christliche Sagen-Geschichte der Schweiz, von E.-F. Gelpke, fr. 4⁵⁰

Allgemeine kirchliche Chronik, von K. Matthes, Achter Jahrgang, fr. 1⁶⁰

Fête fédérale de Gymnastique.

Bovet, tapissier, prévient les personnes qui désireraient des drapeaux, qu'il en aura jusqu'à la fête un grand assortiment aux couleurs fédérales, cantonales et de la ville.

Sur commande, il en confectionnera aux couleurs de tous les cantons, aux prix les plus modérés.

50. A vendre trois pressoirs montés, les vis en fer, de 5, 12 et 15 gerles de grandeur, chez Auguste Heckel, charpentier à Auvornier.

E. KLINGEBEIL, LIBRAIRE,

rue du Seyon, près de la poste,

se recommande à l'occasion de la rentrée des classes.

Il tient les livres en usage aux écoles, les papiers à écrire et autres fournitures d'école. Atelier de reliure.

LIBRAIRIE KISSLING.

On trouve dans cette librairie tous les livres en usage dans les établissements d'instruction du canton: écoles primaires, classes industrielles et collège latin.

53. D'occasion, pour la rentrée des classes, des livres français, grecs et latins, chez Zirn-giebel, relieur, rue du Château.

54. Pour avoir un prompt écoulement, vu la trop grande quantité qu'on en a, on vendrait de très-belles chemises d'hommes, à fr. 2⁵⁰, et d'autres avec les devants brodés, à fr. 5⁵⁰, ainsi qu'un choix de chaussures pour fillettes, à 50 c. la paire, des foulards en soie à 75 c. un assortiment de rubans à très-bas prix, des gants de peau à 75 c. Le magasin est à l'Ecluse, maison Feusier.

ON DEMANDE A ACHETER.

55. On demande à acheter de rencontre, une brande en bois ou en fer-blanc. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

56. A louer de suite un petit logement d'une chambre, cuisine avec potager, galetas. S'adr. rue des Moulins, n^o 15, au 2^e.

57. On offre à louer pour Noël et même pour le 24 Septembre, à un ménage sans enfants, le 1^{er} étage de la maison Tribolet, rue des Epancheurs. S'adresser pour voir le logement, au dit 1^{er} étage.

58. A louer pour le 1^{er} septembre, une chambre, non meublée. S'adresser rue du Seyon n^o 6, au 3^{me} étage.

59. A louer, pour de suite, une chambre meublée, au centre de la ville, avec la pension. S'adr. au bureau d'avis.

60. A louer, au quartier de Vieux-Châtel, situé entre le faubourg et la gare, quelques appartements composés de quatre à cinq pièces, avec cuisines et dépendances. S'adr. à MM. Maret Ritter et C^e.

61. A louer, de suite, une chambre garnie pour messieurs, rue de l'Industrie, n^o 8, au second.

62. A louer, de suite, une chambre meublée pour un monsieur, n^o 8, rue des Poteaux, au premier étage.

65. A louer, une chambre à coucher, rue de l'Industrie, n^o 5. S'adr. au rez-de-chaussée.

64. A louer de suite, une chambre meublée se chauffant et indépendante, de préférence à un jeune homme de bureau ou fréquentant le gymnase. S'adr. rue Pury, n^o 6, au 5^{me} étage.

65. On offre à louer, plusieurs chambres très-bien meublées, au premier étage, avec une très-belle vue, à des messieurs de bureau ou à des étudiants, qui désirent être tranquilles. On peut avoir la pension, si on le désire. S'adr. au bureau de cette feuille.

66. A louer pour le 1^{er} septembre, une grande chambre meublée, pour un ou deux messieurs. S'adr. maison Neuve, n^o 7, côté de bise.

67. A louer, une petite chambre meublée, Place du marché, n^o 3. De plus, à vendre un canapé neuf, à bas prix.

68. A louer de suite, un grand magasin ayant entrée sur la rue du Seyon et la Grand-rue. S'adr. à Bohn, chaudronnier.

69. A louer pour la fin de septembre, un logement composé de trois chambres, cuisine, galetas et cave, chez Guillaume Péters, nég^t à Auvornier.

70. A louer, pour de suite, une chambre meublée est indépendante, avec la pension si on le désire, rue de l'Industrie, n^o 5, au 2^{me}.

71. A louer, de suite, à un ou deux messieurs, une chambre bien garnie, avec droit de parcours dans un grand jardin. S'adr. rue des Moulins, 45.

ON DEMANDE A LOUER.

72. On demande à louer pour le plus tôt possible, un petit magasin pour dépôt. S'adresser au bureau d'avis.

73. On demande à louer un café-restaurant, ou un local favorable à un établissement de ce genre. Le bureau de cette feuille renseignera.

74. Un petit ménage, avec un enfant, demande à louer un appartement de 3 à 4 pièces et dépendances, situé agréablement et ayant vue sur le lac. Remettre les offres au bureau d'avis.

75. On demande à louer pour le 1^{er} septembre, un **café** ou la place pour en établir un, si possible au centre de la ville. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

76. On demande à louer, dès fin courant ou fin octobre, une bonne cave d'un accès facile, non meublée, pour entrepôt de vins étrangers; avec un logement de 2 à 3 pièces et les dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

77. Une cuisinière allemande expérimentée et qui a appris la cuisine d'une manière spéciale, cherche une bonne place pour le 1^{er} septembre. Renseignements au bureau du journal.

78. Une habile cuisinière, qui parle allemand et français, désire se placer dès maintenant. Secondement une fille de 24 ans, experte aux travaux domestiques et manuels, cherche une place de fille de chambre ou bonne d'enfant. S'informer au bureau d'avis.

79. Une bonne cuisinière allemande voudrait trouver à se placer présentement, dans un hôtel ou maison particulière; elle possède de bons certificats. S'adr. à Marie Marti, logée à la Couronne, rue Fleury.

80. Une jeune allemande, 18 ans, cherche à se placer de suite comme femme de chambre ou bonne d'enfant. S'adr. pour informations, à Anna Tomy, chez M. Machthaler, à Coffrane.

81. Une jeune fille de ce canton, très-recommandable, qui sait bien coudre, servir à table, désire se placer comme femme de chambre ou bonne d'enfant. S'adr. à M^{me} veuve d'Ami Petitpierre, au Placard, près de l'hôtel-de-ville.

82. Une femme de chambre expérimentée, munie de bons certificats, désire se placer dans une bonne famille, pour le pays ou l'étranger. S'adr. rue Neuve des Poteaux, n^o 6, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

83. On demande pour entrer de suite, une jeune fille de toute moralité, sachant coudre, tricoter, et un peu au courant des travaux d'un ménage ordinaire. S'adr. chez M^{me} Bourquin, maison Davoine à Marcin.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

84. Il a été oublié une belle serviette au laboratoire d'Auguste Gaberel, confiseur et pâtis-sier, rue du Temple-neuf, 26. Par cette occasion, il désirerait que les nombreuses planches à gâteaux et tourtes qu'il a confiées, marquées de son nom **en toutes lettres**, lui fussent renvoyées au plus tôt. Il en sera reconnaissant.

85. Trouvé dimanche 10 août, dans une des rues de la ville, une petite valeur en différentes pièces; on peut les réclamer en les désignant et contre les frais, chez F. Aeschmann, Place du marché, n^o 8.

AVIS DIVERS.

86. On demande deux ou trois ouvriers pour la couche, et en même temps on recevrait en pension un enfant qui ne parle que français. S'adr. à Meier, coutelier, rue de l'Hôpital, n^o 8.

J.-C. Schmidt, pelletier-bandagiste, se recommande à l'honorable public et principalement à son ancienne clientèle pour tous les ouvrages de broderie donnés en cadeaux lors de la fête fédérale de gymnastique. Il mettra tous ses soins pour l'élégance et la solidité de ses ouvrages, et au plus juste prix. Son magasin est toujours maison de M^{me} Meuron-Favre, Place du Marché.

La Direction de la Société fribourgeoise de Navigation à vapeur prévient l'honorable public, que dimanche 17 et lundi 18 août courant, à l'occasion du **tir et bal champêtre de Cortaillod**, indépendamment du service ordinaire, un bateau partira de Neuchâtel à une heure après-midi, en touchant à Auvornier. Départs de Cortaillod pour Neuchâtel: le dimanche à 8 h. 10 m., le lundi à 5 h. 15 m. du soir.

89. Le soussigné a l'honneur d'informer l'honorable public, qu'il vient de prendre à son compte l'établissement de M. G. Remy, coiffeur, hôtel des Alpes.

J. FUCHSLIN, coiffeur.

90. On pourrait encore placer un ou deux jeunes garçons pour apprendre la langue allemande. Le prix de la pension et des leçons d'une bonne école primaire ou secondaire, est de 400 à 450 fr. par an. Pour de plus amples informations, s'adresser à M. J. Allemann, secrétaire, à Berne ou à M. le pasteur d'Oberbipp. (Berne).

91. Une personne sédentaire recevrait quelques jeunes gens de bureau et collégiens, auxquels on fournirait la pension et la chambre. S'adr. à Mad. A. Breiter, au faubourg, maison Petitpierre-Meuron, n^o 32.

92. Madame Gœdschel-Lévy, coiffeuse, a l'honneur d'annoncer qu'à l'occasion du bal de la prochaine fête, elle arrivera de la Chaux-de-Fonds avec un grand assortiment de coiffures de bal et de soirées, gants et parfumerie. Elle se charge de coiffer elle-même les dames. On la trouvera mardi 19 et jeudi 21 courant à l'hôtel du Faucon, ainsi que le jour du bal. Les dames pourront donner à l'avance leur adresse au dit hôtel.

93. M. Breillot fait savoir aux parents, qu'il y aura un 2^{me} cours pour le violon et les autres instruments, pour les nouveaux élèves. S'adresser au concierge du collège municipal. Il rappelle en même temps aux élèves du premier cours, que leurs leçons commenceront au collège municipal, mardi 19 août.

94. Dans deux maisons particulières de Bâle et de Liestal, auprès d'honnêtes familles, on désire recevoir en **change** un garçon ou une fille, contre un garçon de 13 et 15 ans. S'adr. franco, au bureau de placements, à Prattlen, près Bâle.

95. Un jeune homme de 18 ans, sachant le français, un peu d'allemand et d'italien, désire entrer comme apprenti dans une maison de commerce d'épicerie en gros, ou dans un magasin de détail avec demi-gros. S'adr. pour des renseignements, à M. Julien Spahn, propriétaire, à Chaux-de-Fonds.

96. Une demoiselle de 19 ans, de la Suisse française, désire se placer comme institutrice, de préférence en Allemagne, dans une respectable famille. Elle peut enseigner le français, l'allemand, la musique, la peinture, les premiers éléments de la langue anglaise, et en général tout ce qui est relatif à une bonne instruction. S'adr. au bureau d'avis qui indiquera.

A l'occasion du tir de la Société des Mousquetaires de Cortaillod, le cit. Ch. Chuard, ferblantier, exposera une belle

VAUQUILLE

le dimanche 17 et le lundi 18 courant, au jeu de quilles de la société. Les amateurs y sont cordialement invités.

La jeunesse de Cortaillod annonce qu'à l'occasion de la vauquille qui aura lieu les dimanche et lundi 17 et 18 août courant, elle a organisé une danse publique qui aura lieu près du Stand, en plein air. Les amateurs d'une agréable récréation y trouveront bon accueil, bonne musique, et sous la cantine dressée pour ce jour-là, du bon vin.

La **Bibliothèque publique** sera ouverte dès le jeudi 28 août.

Fête fédérale de Gymnastique.

Les préparatifs de la fête fédérale de gymnastique se poursuivent avec une grande activité, et les divers comités d'organisation ne négligent rien pour assurer à nos jeunes confédérés une réception tout à fait digne et convenable. Les autorités et les particuliers se sont associés pleinement à cette œuvre, ainsi que le témoignent tant les facilités accordées au comité central pour l'organisation de la fête, que les nombreuses offres de logements et les dons de toute espèce qu'il a reçus jusqu'aujourd'hui. Cependant il reste encore beaucoup à faire, et comme on peut compter sur un concours considérable de gymnastes, le comité central attend un nouvel effort de la part de la population et il espère que le nombre des logements offerts et des prix donnés sera bientôt assez grand pour que le succès de la fête puisse être considéré comme assuré. Sont désignés pour recevoir les nouvelles offres de logements et les prix de toute nature: MM. C. Barbey, négociant, H. Furrer, lithographe, et Bachelin, notaire.

Le comité central invite en même temps la population à décorer les maisons, particulièrement celles qui se trouvent dans les rues que doit parcourir le cortège.

Le cortège, partant de la gare, suivra les rues et les places (dont voici les noms: Terreaux, Faubourg de l'Hôpital, grande promenade, Faubourg du Lac, place de l'Hôtel-de-Ville, rue de l'Hôpital, Grand'Rue, rue du Seyon jusqu'à la Brasserie, rue des Moulins, rue des Halles, place du marché, rue du Pommier, rue du Château, rue du Seyon, rues de la Treille et de Saint-Maurice, rues Saint-Honoré et des Epancheurs, rue de la Place-d'Armes, — arrivée devant le péristyle du Gymnase.

Le comité central.

Missions Evangéliques.

L'assemblée générale d'été de la Société des Missions aura lieu, si Dieu le permet, **mercredi 20 août**, à 9^h_{1/2} heures du matin, dans le temple de **Dombresson**.

85. Messieurs les porteurs d'actions de **l'Hôtel Bellevue** sont prévenus qu'ils peuvent encaisser l'intérêt d'un an au 15 août 1862, à raison de fr. 25 par action. Ce paiement se fera dès le 15 courant, au bureau de MM. Sandoz et Berthoud, à Neuchâtel, contre la remise du coupon n° 1.

Neuchâtel, 3 août 1862.

Au nom du Conseil d'administration de la Société, **Le secrétaire-caissier.**
QUINCHE, notaire.

Ile de Saint-Pierre.

On dansera à l'île dimanche 17 août courant. Bonne musique et rafraichissements, ainsi qu'un accueil empressé attendent les visiteurs.

Concours

Pour les ouvrages de menuiserie et vitrerie, serrurerie, gypserie et peinture, et ferblanterie du nouveau collège de Bienne. Les plans et cahiers des charges sont déposés depuis le 5 août au bureau de l'architecte Rychner à la chancellerie de la ville, à Bienne; les soumissions cachetées sont à remettre à M. Albert Löcher, président de la commission des écoles à Bienne, au plus tard le 30 août prochain.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

PROMESSES DE MARIAGE ENTRE

Urbain-Prosper Trippier, employé au Franco-Suisse, français, dom. à Neuchâtel, et Henriette-Charlotte Touchon, dom. à Olten.

Georges Cornaz, propriétaire, de Neuchâtel, dom. à Montet (Vaud), et Sophie-Coralyn Schneider, dom. à Neuchâtel.

David Corlet, des Verrières, concierge au château de Neuchâtel, et Marie-Jeanne Richard, dom. à Corcelles.

Jean-Edouard Burger, cordonnier, Argovien, et Marie-Anne Steinegger, les deux dom. à Neuchâtel.

NAISSANCES

Le 6 août. Georges, à Joseph-Georges Fässli et à Marie-Rosine née Martin, soleurois.

9. Léontine-Zélie, à Jérémie Anthonioz et à Appoline-Alexandrine-Herminie née Bataillard, français.

10. Rose-Cécile, à Samuel-Henri Feissly et à Lucie-Henriette née Neuenschwander, bernois.

DÉCÈS.

Le 8 août. Jean Burger, 64 ans, 3 mois, 2 jours, cordonnier, veuf de Elisabeth née Buhlmann, argovien.

10. Philippe-Rodolphe Ecuyer, 80 ans, 1 mois, 12 jours, agriculteur, veuf de Jeanne-Louise née Bandret, de Vernéaz.

11. Marie, 1 an, 2 mois, 6 jours, fille de Urs-Joseph-Benoit von Burg et de Elisabeth née Ubersax, soleurois.

PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 14 août 1862.

Pommes de terre, le boisseau	fr. — 80
Carottes, le boisseau	80
Raves id.	80
Choux, la tête	— 10
Haricots en grains, le boisseau	5 —
Poires, le boisseau.	1 80
Pommes id.	1 40
Prunes, id.	2 80
Pruneaux, id.	5 —
Pommes sèches, le boisseau	2 40
Poires id.	3 50
Raisins, la livre	70
Pois, le boisseau	4 —
Grus et Habermehl, le boisseau	5 50
Miel, la livre	1 15
Œufs, la douzaine	— 58
Beurre en livres	1 20
Beurre en mottes.	1 5
Lard, la livre	— 85

Paille de seigle, 6 chars, à fr. 2.80 le quintal.	
de froment, 4 " " 2.60 " "	
Foin: 6 " " 3.50 " "	

Nouvelles.

Italie. — Les journaux continuent à nous apporter des nouvelles contradictoires. Ceux qui soutiennent Garibaldi n'ont que de belles choses à nous dire de son armée et de sa position; les autres, s'ils ne se taisent, parlent de désertions de volontaires et d'enthousiasme pour le gouvernement chez les populations siciliennes.

Il semblerait pourtant vrai qu'en Sicile le parti d'action a la prépondérance: le *Precursore* raconte que dans les nuits du 5 et du 6, les bersagliers et la ligne, bivouaquant sur les monts voisins de Palerme, ont observé des bandes de jeunes gens qui se rendaient au camp de Garibaldi.

Autre fait: le 3, étaient arrivés devant Palerme 107 jeunes gens que d'abord on ne laissa pas descendre à terre. Un peu plus tard, on leur accorda la permission de s'en aller où ils voudraient, mais seulement 7 ou 8 ensemble. Un d'eux écrit que les carabinieri et les agents de police assistaient à leur passage en faisant semblant de ne pas voir.

En voici encore un du même genre: dernièrement un nombre considérable de volontaires arrivait devant Messine sur un bâtiment à vapeur. La police s'étant opposée au débarquement, la population se mit à faire du bruit. Le vapeur sortit du port et alla débarquer les volontaires deux pas plus loin, sans que personne s'y soit opposé.

Il est certain même qu'à Caltanisetta, Garibaldi a été accueilli par les acclamations de la population, de la garde nationale et des autorités locales.

— D'après certaines correspondances, le parti de l'action aurait organisé dans toute l'Italie, pour la journée du 15 août, une démonstration hostile à la France; mais d'après les mêmes correspondances, le gouvernement se disposait à prendre partout d'énergiques mesures pour s'opposer à cette manifestation.

Turin, 14 août. — La *Gazette officielle* dément le bruit qu'une démonstration aurait eu lieu sur l'escadre italienne en rade de Palerme et dans laquelle aurait figuré un écriteau portant les mots: Rome ou la mort. Des mesures sont prises en vue d'empêcher des démonstrations à Messine.

Garibaldi est toujours à Castrogiovanni avec environ 4000 volontaires. Les troupes royales continuent leur mouvement. Le procureur du roi à Palerme est destitué. Il est inexact que des embarcations garibaldiennes aient essayé de passer le détroit.

Le bruit court à Turin qu'une démonstration se prépare pour demain.

Berne. Au tir de Leimiswyl, un marqueur qui était monté imprudemment sur une échelle derrière la cible pour faire un signal, a eu la tête traversée par une balle. Il laisse une veuve et cinq petits enfants.

— Les récoltes ont été magnifiques dans le Jura bernois. Les paysans remplissent leurs greniers de grain après avoir rempli leurs granges de foin. On a fait dans certains endroits jusqu'à 350 gerles par arpent. Des troupes de Français de la Franche-Comté sont venus travailler à la récolte.

Vaud. La municipalité de Lausanne vient d'autoriser la vente de la viande de cheval.

La collecte faite dans le canton de Vaud pour la construction de l'église protestante de Fribourg, a produit fr. 3,647.42.

Fribourg. Le programme de la fête d'inauguration du chemin de fer d'Oron est à peu près fixé. Voici les renseignements que donne à ce sujet le journal du gouvernement de Fribourg, le *Chroniqueur*: « Jeudi 14 courant doit avoir eu lieu la reconnaissance officielle de la ligne. Probablement Dimanche, office d'actions de grâce et *Te Deum*, à l'église de Saint-Nicolas. L'après-midi, bénédiction des locomotives et du viaduc de Grandfey en présence de tous les corps constitués, des principaux actionnaires, des invités de Lausanne et de Berne, du personnel de la ligne et de l'entreprise. Au retour de cette solennité, concert d'orgue, illumination et feu d'artifice, banquet officiel, suivi d'un bal à la Grenette, décorée pour la circonstance. Lundi 25, départ du train d'inauguration pour Lausanne, réception par la ville de Lausanne, dîner, bal et illumination. Nos voisins se chargent des honneurs de cette journée. »

— Un journal agricole propose de donner une plus grande extension à la culture du lin. Les filatures de lin suisses achètent au moins 6,000 quintaux de lin étranger, et envoient ainsi au moins fr. 600,000 à l'étranger. Il est à remarquer que plusieurs contrées sont particulièrement propres à la culture du lin, et que cette dernière mérite toute l'attention des personnes compétentes en présence du mince revenu des fromageries et de l'augmentation probable du prix du coton par suite de la guerre d'Amérique.

— Une exposition agricole aura lieu à Lausanne du 23 au 28 septembre, et sera ouverte aux plantes alimentaires, aux plantes fourragères et industrielles; aux fruits, aux fleurs et aux produits de fabrication agricole; ces derniers comprennent les produits des laiteries et de la meunerie, les pailles tressées et vannées, les vins et liqueurs, les huiles, laines, fils, soies et cocons, miel, cire et ruches, conserves alimentaires, engrais, etc. Les animaux de basse-cour et les produits de la pisciculture formeront une classe à part. Les personnes qui désirent exposer, devront s'adresser, par écrit, au commissaire de leur canton, avant le premier septembre, en indiquant, autant que possible, le nombre des objets et leur nature.

Neuchâtel. — Avant-hier vers six heures du soir, la cloche d'alarme de Serrières, à laquelle celles de Neuchâtel et de Peseux ont répondu, annonçait un sinistre; c'était le bâtiment de la scierie Martenet, attenante à la grande forge, qui brûlait; les secours de Neuchâtel, Peseux et Auvignier, joints à la population locale ont suffi pour éteindre le feu qui dévorait ce bâtiment, difficile à aborder, et dont la partie supérieure est détruite; quatre grandes pompes ont été employées directement, et deux en file; il n'y avait pas place pour un plus grand nombre. Les pompes de Colombier, Corcelles et Cormondrèche, et d'autres

encore, sont arrivées promptement sur le lieu du sinistre, mais on était déjà maître du feu.

Un témoin oculaire nous dit avoir admiré l'activité déployée par les pompiers d'abord, puis par la foule accourue sur les lieux. Si cet accident fût arrivé de nuit, l'on aurait difficilement réussi à préserver les maisons voisines; le manque d'espace eût été fatal. Suivant le *Courrier* d'hier, certains indices pourraient faire croire à la malveillance. On dit qu'un individu suspect a été arrêté.

— On nous prie de publier, au nom des habitants de Serrières et ensuite d'une entente entr'eux, les lignes suivantes que nous insérons avec plaisir:

« Les habitants de Serrières remercient toutes les compagnies de pompes, tant de Neuchâtel que des villages avoisinants, de l'empressionnement qu'elles ont mis à venir à leur secours; la seule pompe vraiment trop insuffisante dont ils disposent, ne leur aurait certes pas permis de concentrer le foyer de l'incendie, et le dégât fût devenu immense sans la grande promptitude des secours. Ils en témoignent leur reconnaissance ainsi qu'à tous leurs concitoyens qui les ont aidés avec tant de sympathie. »

Communication.

Peseux, le 15 août 1862.

Monsieur le rédacteur de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Voici le résultat de mes recherches sur l'état des récoltes de cette année dans notre contrée.

Les foins de première coupe ont peu rendu dans la partie basse, mieux au Val-de-Ruz et surtout à la Montagne; les regains sont à peu près nuls dans le bas, et rendront peu au Val-de-Ruz; les fourrages sont de qualité supérieure.

La récolte en grains est belle partout, et très-avancée, puisque l'on moissonne dans les hautes vallées, et que le Val-de-Ruz a à peu près terminé sa récolte; il y a grande abondance de gerbes qui rendent du grain de première qualité.

Les pommes de terre sont exemptes de maladie et rendent suffisamment en général; les localités sèches sont moins favorisées que les bons terrains.

Les prunes manquent, les pommes et les poires sont abondantes dans les meilleurs vergers, mais donneront peu dans la plupart des autres.

La vigne est en souffrance; les vignobles précoces ont très-peu de raisin, surtout le blanc, et les plus retardés ont beaucoup souffert de la coulure; c'est au point que dans certaines vignes rapides et élevées, la récolte, qui se présentait assez bien, a été anéantie par cette dernière circonstance; la maturité commence, ce qui promet une bonne qualité.

Les vignobles les moins rapprochés de la montagne, comme Epagnier, Marin, Vaudion, Cortailod, Bevaix, sont mieux partagés que les autres, sans cependant promettre une récolte très-abondante.

Au total, il n'y aura pas le quart d'une récolte moyenne.

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Marché de Neuchâtel, 14 août 1862.

Froment le boisseau	fr. 5.20 à fr. 5.50
Seigle " " "	2.50 à " 2.60
Orge " " "	2.15 à " 2.40
Avoine " " "	1.40 à " 1.50

Munich, 9 août. — Froment (Waizen), le scheffel, prix moyen, fl. 20.56 kr.
Baisse: fl. 0.58 kr.

Lindau, 9 août. — Epeautre (Kernen), le scheffel, prix moyen: fl. 20.57 kr.
Baisse: fl. 0.41 kr.

Berne, 5 août. — Epeautre, (Kernen), le viertel, prix moyen: fr. 5.20.
Baisse: fr. 0.— c.